

et la sagesse de vos commissaires de crédit. Les mêmes règles ont guidé et éclairé leurs décisions. Les conditions n'ont pas varié depuis le début de notre Caisse et nous comptons qu'elles ne varieront jamais."

Le même rapport nous donne les détails suivants sur l'épargne scolaire et la Caisse-Dotation, deux œuvres bienfaisantes rattachées à la Caisse populaire de Lévis :

" L'épargne scolaire continue à donner de magnifiques résultats puisque, en juin dernier, le montant total recueilli atteignait \$20,328.36, en dix ans. Les débuts de la onzième année promettent beaucoup.

" La Caisse-Dotation continue aussi ses progrès et en quatre années le montant recueilli dépasse de beaucoup six mille piastres."

Les détails fournis dans ces extraits, comme tous les chiffres de ce rapport, sont certifiés exacts par le Conseil de Surveillance qui rend hommage à la prudence, à l'honnêteté et à l'habileté des administrateurs de la Caisse. Celle-ci, fidèlement encouragée par plusieurs des messieurs du Collège de Lévis, a réélu pour le conserver à la tête de son bureau d'administration M. le Commandeur Alphonse Desjardins, président-fondateur et gérant.

Et nous nous joignons à tous les directeurs et sociétaires de la Caisse populaire de Lévis pour lui souhaiter de conserver longtemps à sa tête l'éminent économiste, bienfaiteur de ses compatriotes, qu'est son dévoué et infatigable fondateur.

Ceux de nos abonnés qui ne tiennent pas à garder la collection de la "SEMAINE RELIGIEUSE", nous rendraient un immense service en nous adressant la livraison numéro 6 (11 octobre) de la présente année.